

Déconcentration urbaine

LES résultats définitifs du *dénombrement* de la population de mars-avril 1982 sont désormais disponibles pour la France continentale (îles côtières comprises, mais Corse exclue) (1). Le décret du 31 décembre 1982 authentifiant les chiffres de la *population légale* est paru au *Journal Officiel* du 6 janvier 1983. Il est accompagné de tableaux indiquant la population totale de chaque région et département, dite *sans doubles comptes* (2). Les résultats concernant les arrondissements, les cantons et les communes feront l'objet d'une publication de l'INSEE, disponible dès février 1983, puis des « fascicules bleus » départementaux, réunis ultérieurement dans « Population de la France », diffusés par les *Observatoires économiques régionaux* de l'INSEE et en cours d'impression. L'INSEE a publié en même temps une première analyse de ces résultats (3) dont plusieurs citations seront faites dans le présent éditorial.

La France est entrée dans une nouvelle phase de son peuplement. De nouvelles tendances, amorcées au cours de la période intercensitaire précédente, apparaissent dans la répartition territoriale de la population. Des tendances

analogues étaient sensibles en Amérique du Nord dès le milieu des années 60 et dans certains pays d'Europe du Nord-Ouest (Royaume-Uni, Suède, Pays-Bas et au Japon) vers la fin de la même décennie. On avait alors parlé de « renversement » des courants migratoires, désormais dirigés des régions « centrales » (industrielles et urbaines) vers les régions périphériques du territoire, et des grandes métropoles urbaines vers les campagnes. Certains avaient même crié au « déclin des villes », à la contre-urbanisation (4). D'autres supposaient que la crise de l'énergie ralentirait ce mouvement. Or, aux États-Unis comme dans la plupart des pays de l'Europe du Nord-Ouest, les recensements des années 1980 ont enregistré la poursuite des courants centrifuges. Cette tendance à la déconcentration signifie-t-elle que l'on approche d'un état d'équilibre de la répartition de la population, qui maintiendrait les forts contrastes de densité actuels ? ou annonçait-elle une phase de redispersion, de « ruralisation » ?

En France, l'évolution 1975-1982 fait bien apparaître une tendance vers une répartition moins concentrée du peuplement, résultant d'une *déconcentration* des zones les plus peuplées au profit de leur environnement proche, mais non d'une *revitalisation* des espaces profondément dépeuplés.

Pour les *régions*, le fait nouveau est le renversement de la tendance à la concentration dans la région parisienne : bien que l'Ile-de-France ait encore gagné quelque 200 000 habitants, sa part dans la population française a diminué, passant de 18,9 à 18,6 % (tableau 1) (5) ; tout en gagnant

(1) Le *dénombrement* donne le nombre d'habitants des circonscriptions administratives : régions, départements, communes, etc. Les informations relatives aux caractéristiques de la population (structure par âge, professions, logements...) commenceront à être disponibles dans le courant de l'été 1983 à la suite du dépouillement des réponses du *recensement*, par sondage au 1/20^e d'abord.

(2) Certaines personnes, constituant la « population comptée à part », peuvent être recensées dans deux communes, par exemple, les militaires, les internes, les personnes en traitement en maisons de soins sont comptés à la fois à leur lieu de résidence et à leur domicile. La « population légale » des communes contient ces personnes comptées deux fois, si bien que la somme des populations légales communales est supérieure à la population de la France. Dans les totalisations par département, régions, etc., on supprime le plus souvent ces doubles comptes.

(3) « Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation ? », par J. Boudoul et J.-P. Faur, *Économie et Statistique*, INSEE, n° 149, novembre 1982.

(4) Cf. B. Berry « Urbanisation and counterurbanisation ». Sage Publications, *Urban Affairs Annual Review*, n° 11, 1976, 334 p.

(5) Pour la première fois, sa migration nette est devenue négative, lui faisant perdre près de 300 000 habitants en sept ans.

près de 20 000 habitants, le Nord - Pas-de-Calais poursuit un déclin relatif (6), alors que Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur continuent à accroître leur part de population. Au total, ces quatre régions les plus peuplées représentent, en 1982 comme en 1975, la même proportion de la population française, soit 42,5 %. Mais aucune des huit régions les moins peuplées n'a vu, en revanche, augmenter sa part dans la population totale. Ces régions concentrent en 1982 aussi peu de population qu'elles n'en avaient avant 1975 (29,7 %).

(6) Cette région a perdu près de 140 000 habitants par migration nette.

Tableau 1. — Population totale des régions dans leur ordre décroissant en 1982

	1982	1968	1975	1982
Ile-de-France	10 073	18,68	18,86	18,62
Rhône-Alpes	5 016	8,93	9,13	9,27
Prov.-Côte d'Azur	3 965	6,66	7,02	7,33
Nord Pas-de-Calais	3 933	7,70	7,47	7,27
Pays de la Loire	2 930	5,22	5,28	5,42
Bretagne	2 708	4,98	4,96	5,01
Aquitaine	2 657	4,97	4,87	4,91
Midi-Pyrénées	2 326	4,41	4,33	4,30
Lorraine	2 320	4,59	4,45	4,29
Centre	2 204	4,02	4,11	4,19
Languedoc-Rous.	1 927	3,45	3,42	3,56
Picardie	1 740	3,19	3,21	3,22
Haute-Normandie	1 655	3,02	3,05	3,06
Bourgogne	1 596	3,03	3,00	2,95
Poitou Charentes	1 568	2,99	2,92	2,90
Alsace	1 566	2,85	2,90	2,89
Basse-Normandie	1 351	2,54	2,49	2,50
Champagne Ardenne	1 346	2,58	2,55	2,49
Auvergne	1 333	2,65	2,54	2,46
Franche-Comté	1 084	2,01	2,02	2,00
Limousin	737	1,49	1,41	1,36
France continentale	54 095	100,00	100,00	100,00
Corse	230			
France métropolitaine	54 325			

La déconcentration apparaît mieux à l'échelon des *départements* : parmi les 10 départements les plus peuplés, seulement 2 (les Bouches-du-Rhône et les Yvelines) ont accru leur part, tous les autres enregistrent une diminution de leur importance relative (tableau 2). Les 10 départements suivants l'ont au contraire presque tous accrue, bénéficiant parfois de la « déconcentration » (par exemple l'Essonne et le Val d'Oise). En queue de liste, pour les vingt départements les moins peuplés, la part dans la population reste stable ou diminue, à deux exceptions près. Pour la moitié d'entre eux, la population a baissé entre 1975 et 1982 : ainsi, aucune revitalisation du « désert français » ne se manifeste.

C'est dans la répartition de la population entre villes et campagnes que s'est apparemment produit le changement le plus digne d'attention. Pour la première fois depuis plus d'un siècle, la population des communes rurales a crû plus vite que celle des communes urbaines : 1,1 % par an, contre 0,2 %. Le phénomène peut s'analyser, comme l'écrit l'INSEE, par un « *retournement massif des courants migratoires* », puisque le solde naturel des communes rurales, où la population âgée est surreprésentée, continue d'être négatif. En fait, il s'agit moins d'une renaissance généralisée des campagnes, que d'une nouvelle extension de l'urbanisation, mais à des distances plus éloignées du centre des agglomérations.

En effet, c'est dans les communes rurales des « Zones de Peuplement Industriel et Urbain » (ZPIU) que la croissance est la plus forte (1,9 % par an). Il s'agit d'environ 7 600 communes, que l'importance de leurs activités non agricoles, des navettes domicile-travail, leur caractère de commune industrielle ou de commune-dortoir

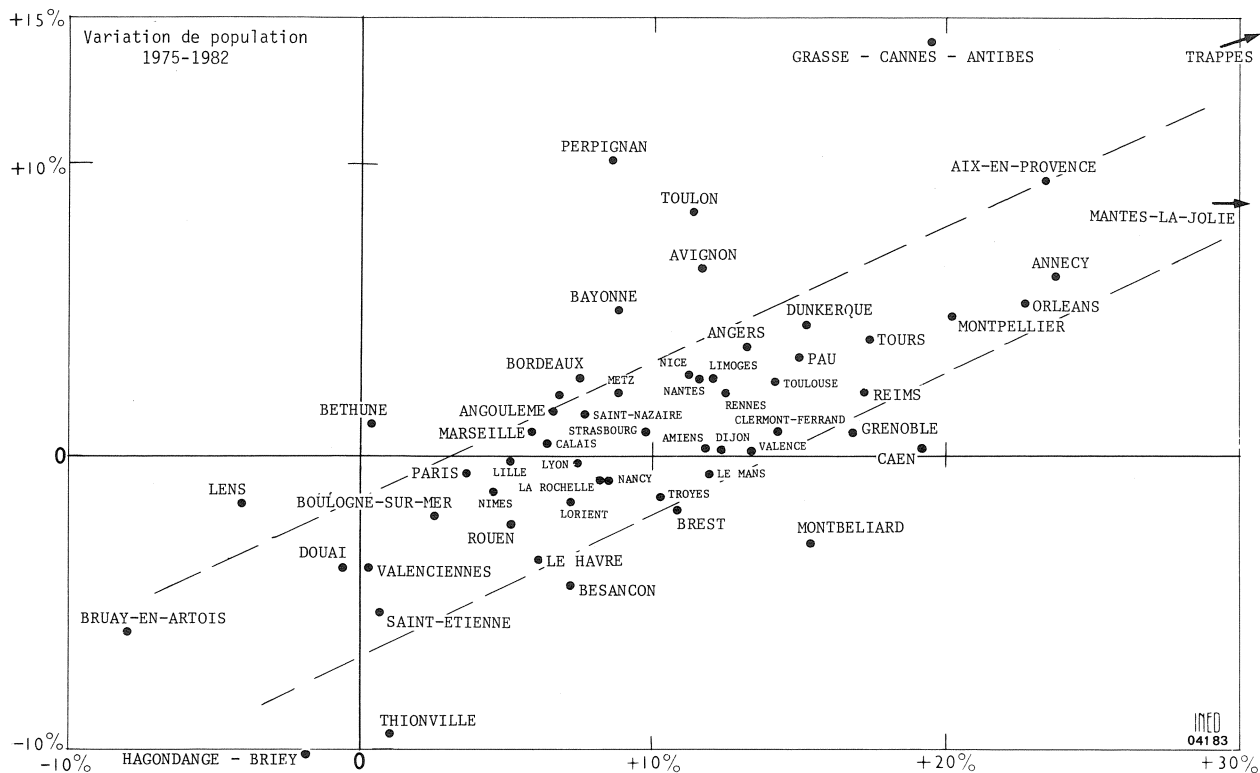
Tableau 2. — Population des 20 départements les plus et les moins peuplés

Départements les plus peuplés par ordre décroissant	Population en milliers 1982	Part (%) dans la population continentale		Départements les moins peuplés par ordre croissant	Population en milliers 1982	Part (%) dans la popu- lation continentale	
		1975	1982			1975	1982
Nord	2 521	4,79	4,66	Lozère	74	0,14	0,14
Paris	2 176	4,39	4,02	Hautes-Alpes	105	0,19	0,19
Bouches-du-Rhône	1 724	3,12	3,19	Alpes de Hte-Prov.	119	0,21	0,22
Rhône	1 445	2,73	2,67	Terr. de Belfort	132	0,24	0,24
Pas-de-Calais	1 412	2,68	2,61	Ariège	136	0,26	0,25
Hauts-de-Seine	1 387	2,75	2,56	Creuse	140	0,28	0,26
Seine-Saint-Denis	1 324	2,52	2,45	Lot	155	0,28	0,28
Yvelines	1 196	2,07	2,21	Cantal	163	0,32	0,30
Val-de-Marne	1 194	2,32	2,20	Gers	174	0,33	0,32
Seine-Maritime	1 193	2,24	2,20	Tarn-et-Garonne	190	0,35	0,35
Gironde	1 128	2,03	2,08	Meuse	200	0,39	0,37
Moselle	1 007	1,92	1,86	Haute-Loire	206	0,39	0,38
Loire-Atlantique	995	1,78	1,84	Haute-Marne	211	0,41	0,39
Essonne	988	1,76	1,83	Hautes-Pyrénées	228	0,43	0,42
Isère	937	1,64	1,73	Haute-Saône	232	0,42	0,43
Val-d'Oise	921	1,61	1,70	Nièvre	240	0,47	0,44
Bas-Rhin	916	1,68	1,69	Corrèze	241	0,46	0,45
Alpes-Maritimes	881	1,56	1,63	Jura	243	0,46	0,45
Finistère	828	1,53	1,53	Indre	243	0,47	0,45
Haute-Garonne	825	1,48	1,52	Ardèche	268	0,40	0,49

placent dans la zone d'influence des villes. Ces communes rurales croissent désormais plus vite que les communes de banlieue des agglomérations, où s'était porté l'essentiel de la croissance de la population urbaine de 1968 à 1975. Cette diffusion de la croissance urbaine dans un rayon de plus en plus large autour des villes (7) a même atteint plus de la moitié des quelque 15 500 communes rurales situées à la périphérie extérieure des ZPIU. Les autres communes, classées en dehors de ces ZPIU (environ 8 400)

continuent en majorité à perdre de leur population, même si cette évolution est devenue pour deux tiers d'entre elles moins défavorable qu'auparavant.

(7) Une étude récente de l'IAURIF : « Eléments de référence pour la préparation du IX^e Plan », novembre 1982, montre que la distance moyenne à Notre-Dame des communes en croissance rapide (plus de 2 % par an), est passée de 16,7 km en 1954-62 à 25,1 km en 1968-75 et 40,9 km en 1975-82.



Graphique 1. — Variations comparées 1968-1975 et 1975-1982 de la population totale des agglomérations (définition 1975).

LECTURE DU GRAPHIQUE

Dans ce graphique, les agglomérations les plus « hautes » sont celles qui ont crû le plus entre 1975 et 1982 : Trappes + 26,8 %, Grasse-Cannes-Antibes + 14,3 %, Perpignan + 10,1 % et Aix-en-Provence + 9,6 % ; les plus « basses » celles qui ont décliné le plus entre les mêmes dates : Hagondange-Briey - 10,6 %, Thionville - 9,5 %, Bruay-en-Artois - 6 %. Les agglomérations les plus « à droite » sont celles qui avaient crû le plus entre 1968 et 1975 : Trappes + 97,4 %, Mantes-la-Jolie + 36,4 %, Annecy + 23,9 %, Aix-en-Provence + 23,6 %, Orléans + 23,1 % ; les agglomérations les plus « à gauche » celles qui avaient décliné le plus entre les mêmes dates : Bruay-en-Artois - 8 %, Lens - 4,1 %.

Sur un axe « sud-ouest, nord-est », les agglomérations les plus « en haut à droite » sont celles qui ont la croissance la plus forte sur l'ensemble de la période 1968-1982 : Trappes + 150,3 % ; Mantes-la-Jolie + 48,1 %, Grasse-Cannes-Antibes + 36,6 %, Aix-en-Provence + 35,5 % ; les plus « en bas à

gauche » sont celles qui ont décliné le plus entre les mêmes dates : Bruay-en-Artois - 13,5 %, Hagondange-Briey - 12,2 %, Lens - 5,6 %.

Enfin, sur un axe « sud-est, nord-ouest » les agglomérations les plus « en haut à gauche » sont celles dont la variation s'est le plus accrue entre les deux périodes intercensitaires : Lens de - 4,1 % à - 1,6 %, Bruay-en-Artois de - 8,0 % à - 6,0 %, Perpignan de + 8,7 % à + 10,1 %, Béthune de + 0,3 % à + 1,1 % (ces quatre agglomérations sont les seules qui ont plus augmenté, ou moins diminué, entre 1975 et 1982 qu'entre 1968 et 1975) ; les agglomérations les plus « en bas à droite » sont celles dont, à l'inverse, la variation a le plus diminué entre les deux périodes intercensitaires : Trappes de + 97,4 % à + 26,8 %, Mantes-la-Jolie de + 36,4 % à + 8,6 %, Caen de + 19,1 % à + 0,2 %, Montbéliard de + 15,4 % à - 3,1 %, Annecy de + 23,9 % à + 6,0 %, Orléans de + 23,1 % à 6,3 %...

La croissance des communes rurales situées dans les ZPIU ou à leur proximité immédiate a été d'autant plus forte que la zone urbaine à laquelle elles se rattachent était plus peuplée : il s'agit donc bien d'un report d'urbanisation, lié à une décongestion des zones les plus peuplées. L'observation de l'évolution des villes-centres d'unités urbaines le confirme : leur croissance, *« déjà ralentie au cours de la période précédente, est fortement freinée ; elles perdent même de la population à partir de 20 000 habitants, et cela d'autant plus qu'elles appartiennent à une unité urbaine plus importante (avec une exception pour les villes de 100 à 200 000 habitants). »* La population n'avait diminué, entre 1968 et 1975, que dans 7 villes-centres des plus grandes agglomérations urbaines (Paris, Lyon, Lille, Nantes, Rouen, Saint-Etienne, Nancy). Entre 1975 et 1982, elle diminue dans la quasi-totalité des communes ayant plus de 100 000 habitants. Les rares exceptions (Montpellier, Aix-en-Provence, Metz, Perpignan, Amiens) sont des communes au territoire étendu, moins saturé que celui de la plupart des villes de cette catégorie.

Alors que les communes rurales se sont accrues essentiellement par migration, les unités urbaines doivent à leur plus forte proportion de jeunes une légère croissance par excédent naturel. Du fait des compensations entre centre et périphérie, cette croissance est à peu près la même pour toutes les catégories de taille d'unités urbaines, à l'exception de celles de moins de 10 000 habitants, lesquelles se développent au même rythme que les communes rurales. Cette croissance modérée n'entraîne que peu de modifications de la hiérarchie des tailles des villes. Si le nombre des communes classées urbaines a légèrement augmenté, de 4 459 en 1975 à 4 800 environ en 1982, celui des unités urbaines de plus de 100 000 habitants (58) est demeuré stable, comme le nombre de celles qui dépassent 200 000 (24) ou 1 million (3) d'habitants. De même, le nombre des villes de plus de 30 000 habitants : 229 (soit 97 communes de banlieue et 132 villes-centres d'agglomération) a-t-il sans doute peu changé depuis 1975.

Des disparités importantes subsistent entre les unités urbaines pour l'évolution de la population. Le graphique 1 montre qu'en dépit de la réduction généralisée des taux de croissance, les situations relatives des plus grandes unités urbaines (plus de 100 000 habitants) ont peu varié. Les villes du Nord et de la Lorraine, dont la population diminuait déjà entre 1968 et 1975, continuent de subir la crise de la métallurgie lourde et du textile. Le déclin urbain s'est

étendu à des agglomérations qui, jusque-là, résistaient, comme Valenciennes ou Thionville. Les difficultés de la métallurgie en Franche-Comté rendent compte de l'importante dégradation dans l'évolution démographique de Montbéliard et de Besançon. La sensibilité de l'emploi dans les secteurs les plus touchés par la crise économique est sans doute à l'origine des évolutions négatives également observées à Saint-Etienne (où l'effet « grande ville » joue peut-être aussi), Troyes, Le Havre, Boulogne-sur-Mer, Lorient, La Rochelle... En revanche, les seules agglomérations ayant crû plus rapidement que dans la période précédente appartiennent au Midi de la France, et sont principalement en situation littorale : Cannes-Grasse-Antibes, Perpignan, Toulon, Bayonne et aussi Avignon. D'autres maintiennent des taux déjà élevés comme Aix-en-Provence, Annecy, Orléans, Montpellier, Trappes ou Mantes-la-Jolie. L'appartenance régionale, jointe aux dominantes de l'activité économique, rend compte des principaux contrastes de ces évolutions urbaines.

Denise PUMAIN

LES COMMUNES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS

Au recensement de 1975, 39 communes avaient une *population légale* (avec doubles comptes) de plus de 100 000 habitants. En 1982, elles ne sont plus que 36 : Nancy, Argenteuil et Tourcoing sont passées sous ce seuil. Si Paris, Marseille, Lyon, Toulouse et Nice sont toujours dans cet ordre les communes les plus peuplées, bien qu'elles perdent toutes des habitants, la suite du classement présente quelques modifications dues à des décroissances inégales : Nantes rétrograde de la 6^e à la 7^e place derrière Strasbourg, Le Havre et Rennes passent derrière Montpellier qui monte de la 12^e à la 10^e place, Lille passe de la 13^e à la 15^e place et s'intervertit avec Reims (Toulon est intercalé), Dijon passe de la 19^e à la 20^e place au profit du Mans, Tours de même de la 21^e à la 22^e au profit d'Angers ; Aix-en-Provence gagne six places, de la 32^e à la 26^e, et Metz trois de la 31^e à la 28^e, tandis que rétrograde Besançon (26^e à 27^e), Caen (27^e à 30^e), Villeurbanne (28^e à 29^e), Mulhouse (29^e à 31^e) et Rouen (30^e à 34^e). Enfin, Perpignan gagne quatre places de la 36^e à la 32^e, Orléans une de la 34^e à la 33^e, Roubaix une de la 36^e à la 35^e, Boulogne-Billancourt deux de la 37^e à la 35^e.

A noter que si l'on prenait la *population municipale* (qui sert pour fixer le mode de scrutin et le nombre de conseillers municipaux) il y aurait quelques interventions dans ce classement : Le Havre serait avant Montpellier, Toulon avant Reims, Le Mans avant Clermont-Ferrand, Villeurbanne avant Metz et Besançon, Boulogne-Billancourt avant Orléans et Rouen...